



HAL
open science

Pour une analyse du discours en géographie : les paradigmes du foncier agricole dans deux agglomérations du Nord de la France.

Louise de La Haye Saint Hilaire, Guillaume Schmitt, Christine Margetic

► To cite this version:

Louise de La Haye Saint Hilaire, Guillaume Schmitt, Christine Margetic. Pour une analyse du discours en géographie : les paradigmes du foncier agricole dans deux agglomérations du Nord de la France.. Belgeo : Revue Belge de Géographie, 2021, 2, 10.4000/belgeo.48593 . hal-03632304

HAL Id: hal-03632304

<https://hal.inrae.fr/hal-03632304>

Submitted on 4 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Belgeo

Revue belge de géographie

2 | 2021

Dynamiques des campagnes et adaptations aux enjeux contemporains (Nord et Sud)

Pour une analyse du discours en géographie : les paradigmes du foncier agricole dans deux agglomérations du Nord de la France

A discourse analysis in geography: the paradigms of farmland in the Métropole Européenne de Lille and the conurbation of Douaisis (northern France)

Louise de La Haye Saint Hilaire, Guillaume Schmitt et Christine Margetic



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/belgeo/48593>

DOI : 10.4000/belgeo.48593

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Ce document vous est offert par Université Polytechnique Hauts-de-France



Référence électronique

Louise de La Haye Saint Hilaire, Guillaume Schmitt et Christine Margetic, « Pour une analyse du discours en géographie : les paradigmes du foncier agricole dans deux agglomérations du Nord de la France », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 04 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/48593> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.48593>

Ce document a été généré automatiquement le 14 juin 2021.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Pour une analyse du discours en géographie : les paradigmes du foncier agricole dans deux agglomérations du Nord de la France

A discourse analysis in geography: the paradigms of farmland in the Métropole Européenne de Lille and the conurbation of Douaisis (northern France)

Louise de La Haye Saint Hilaire, Guillaume Schmitt et Christine Margetic

Les auteurs souhaiteraient remercier le programme AProTer (co-financé par la Région Hauts-de-France) qui a permis la réalisation de ce travail.

Introduction

- 1 Malgré un intérêt affiché pour l'agriculture et le foisonnement d'études sur la diminution des surfaces agricoles, l'artificialisation des sols reste importante en France, avec un passage à 9,4 % du territoire métropolitain en 2015, contre 8,3 % en 2006 selon les bases de données du ministère en charge de l'agriculture (Colsaet, 2019). Or, dans un contexte de demandes de relocalisation du fait alimentaire, le foncier agricole constitue une ressource mobilisable dans les zones urbaines et périurbaines en lien avec diverses politiques foncières (Perrin, 2013). Variables dans le temps et dans l'espace à l'échelle nationale, les stratégies portées par des collectivités territoriales sont particulièrement sujettes à des évolutions législatives et à des attentes sociétales à l'instar de l'objectif gouvernemental annoncé de zéro artificialisation nette¹ ou de l'appel à projets de l'Etat sur la sobriété foncière². Ce contexte, couplé notamment à la latence inhérente aux politiques publiques d'aménagement du territoire³, concourt ainsi au maintien, au

renforcement, ou à l'inverse à la rétraction du foncier agricole d'une part, et surtout, à l'évolution de ses valeurs et conceptions par une pluralité d'acteurs renouvelés.

- 2 En considérant tant l'enjeu alimentaire que des fonctions liées aux espaces résidentiels et récréatifs pour comprendre si des collectivités territoriales s'inscrivent dans des dynamiques de préservation ou, au contraire, si elles suivent encore la tendance à l'étalement urbain, nous interrogeons les acteurs publics sur leur appréciation du foncier agricole à partir d'une grille de lecture développée dans Margetic *et al.* en 2016. Que donnent-ils à comprendre des conceptions et des valeurs accordées au foncier agricole ? Quelle place dans les discours est donnée à l'enjeu alimentaire ? Ce dernier est-il en passe de favoriser une coalition de causes entendue comme le regroupement d'acteurs partageant « *un ensemble de croyances normatives et de perceptions du monde* » et qui « *agissent de concert afin de traduire leurs croyances en une politique publique* » (Sabatier, 2014, p. 49) ?
- 3 L'article expose donc les registres thématiques et lexicaux de leurs discours en envisageant la gestion du foncier agricole comme un problème social. À partir d'entretiens semi-directifs, le travail cherche à souligner le discours comme « *un outil privilégié pour l'exploration de la dialectique entre représentations et pratiques car, sous ses différentes formes, il donne accès, d'une part à des raisonnements, des éléments d'argumentation et d'explication et d'autre part à la manière dont les gens se situent les uns par rapport aux autres ainsi que dans leur environnement* » (Bertrand *et al.*, 2006).
- 4 Ainsi, dans la première partie seront explicités les 4 paradigmes identifiés en 2016 (agraire, agro-industriel, naturaliste et post-matérialiste) (Margetic *et al.*, 2016) ainsi que notre choix de retenir l'analyse du discours comme fil conducteur à la réflexion. La méthodologie couplant analyse lexicale et analyse thématique fait l'objet de la deuxième partie et constitue par son phasage et ses modalités de premiers résultats. La troisième partie porte sur l'estimation du poids des quatre paradigmes au sein des enquêtés, de leur service, de leur organisation et de leur territoire de compétences à partir de leur discours. Une discussion sur l'enjeu alimentaire et l'éventuel retour du paradigme agraire conclut cette partie.

De l'identification des paradigmes du foncier agricole à l'estimation de leur poids dans le discours des acteurs de l'aménagement du territoire

Cheminement dans l'identification des paradigmes du foncier agricole

- 5 L'identification des paradigmes agraire, agro-industriel, naturaliste et post-matérialiste s'inscrit dans le cadre d'une réflexion collective s'appuyant sur des travaux antérieurs à la publication de l'article de 2016, sur plusieurs territoires de France métropolitaine à partir de la lecture de documents d'urbanisme à différentes dates, d'entretiens et de l'analyse de projets d'aménagement en cours ou finalisés.
- 6 Une première publication proposait une lecture croisée de la politique de reconquête des friches agricoles et du projet de « zone horticole et maraîchère de Wavrin » sous régie publique dans la métropole lilloise (Schmitt *et al.*, 2016). Elle a permis de mettre en évidence une « *réappropriation de l'espace agricole* » par des collectivités territoriales

par un « glissement » et une union, au prisme de l'affirmation de la « valeur nourricière » du foncier agricole, « des préoccupations urbanistiques, environnementales, alimentaires et sanitaires » (p. 37).

- 7 Une deuxième publication, s'appuyant sur une actualisation d'enquêtes antérieures⁴ sur les mêmes périmètres, propose une grille de lecture du « foncier agricole en tant que ressource territoriale » et identifie les paradigmes (Margetic *et al.*, 2016, p. 89) :
 - agraire qui se caractérise par un foncier conçu comme ressource pour une alimentation de proximité, auto-centré sur la production agricole pour satisfaire des nécessités à court et long termes par des propriétaires ou exploitants animés par des valeurs de patrimonialité et de bien-fonds ;
 - agro-industriel dans lequel le foncier agricole est un moyen d'action substituable et de transformation de la terre en bien mobile à des fins de consommation par un système économique productiviste à court et moyen termes ;
 - néo-naturaliste par lequel les parties prenantes ne sont plus uniquement des producteurs agricoles. Ces derniers agissent selon une logique de préservation à des fins environnementales et d'immuableté du foncier ;
 - post-matérialiste plaçant le foncier agricole au centre des enjeux de mutabilité de l'espace dans un esprit de conciliation entre acteurs et de multifonctionnalité des usages.
- 8 Une troisième publication se focalise sur l'émergence progressive des paradigmes dans la métropole lilloise à partir d'une analyse qualitative et quantitative des SD, SCoT, POS et PLU⁵ (Schmitt *et al.*, 2018). Une possible coalition de cause entre les services de la métropole en charge respectivement de l'urbanisme, de l'agriculture et de l'environnement autour de l'enjeu alimentaire fait également l'objet d'une discussion conclusive suite à la reconfiguration organisationnelle des années 2010.
- 9 Ces paradigmes apparus à différents moments selon les territoires ne se substituent pas systématiquement aux précédents et ont, à la lecture des documents de planification, une importance variable au cours du temps (*ibid.*).
- 10 Néanmoins, l'analyse de contenu des documents d'urbanisme permet difficilement d'identifier autre chose que des tendances générales, sans qu'il soit possible de déceler le poids respectif de chaque paradigme. En effet, ces éléments du discours institutionnel font l'objet d'une normalisation sémantique, parfois même conceptuelle, afin d'en atténuer le potentiel conflictuel (Bulher, Lethier, 2020). Dans cette perspective, l'analyse du discours par entretiens des acteurs de l'aménagement du territoire apparaît comme une voie à privilégier par sa démarche d'exploration et de compréhension des faits sociaux. Elle s'inscrit dans une épistémologie complexe liée au tournant linguistique des sciences humaines et sociales amorcé à la fin des années 1960 entre structuralisme et émergence du post-modernisme. Elle comprend de nombreuses méthodes ayant connu des évolutions significatives avec les avancées des traitements informatiques (Maingueneau, 2012 ; Mondada, 2013).

Le discours : une matérialité et un système de mesure à construire

- 11 Les représentations sont des vecteurs de l'aménagement du territoire en tant que moyens d'expression des enjeux sociaux, économiques ou environnementaux, mais également en tant que faits propres contribuant au devenir territorial (Dupré, 2006 ; Germaine, 2011). Au prisme de la multifonctionnalité, des acteurs impliqués – institutionnels ou non – et des enjeux qui se dessinent, les valeurs et conceptions du

foncier agricole constituent donc des objets d'étude centraux pour cerner les relations entre les quatre paradigmes identifiés et la manière dont ces acteurs projettent et envisagent son devenir. Souvent mobilisée en géographie comme source d'informations et révélatrice de représentations de faits sociaux, l'enquête qualitative par entretien (semi-directif) peut faire l'objet de critiques : subjectivité, non reproductibilité, moindre scientificité, etc. Pour autant, elle est particulièrement adaptée à l'analyse du discours. En effet, « cinq composantes s'avèrent centrales : a) les discours sont tout à la fois concrets (par la matérialité du texte) et abstraits ; b) les discours comme système relationnel se montrent propices aux jeux scalaires ; c) les discours fonctionnent comme des espaces de circulation des idées ou des savoirs ; d) les discours se présentent comme des processus sociaux qui construisent le monde ; e) les discours sont aussi des constructions qui reflètent d'autres dimensions du fait social » (Fairclough, 2010, cité par Comby et Le Lay, 2019, p. 35).

- 12 L'analyse du discours s'inscrit dans un vaste domaine sur les plans épistémologique, (inter)disciplinaire et méthodologique. Selon Johnson et McLean (2019), trois courants épistémologiques ont concouru à façonner l'analyse du discours depuis les années 1960 : à la suite des travaux de Foucault sur l'archéologie du savoir, dans une démarche critique avec l'apport du (néo)marxisme et relatif aux rapports hégémoniques suite aux travaux de Gramsci. Ces trois courants portent sur les rapports de pouvoir entre acteurs et considèrent qu'une analyse du discours implique une posture critique ou au moins d'interrogation du sens des propos faisant l'objet d'investigation. Ainsi, la formalisation de l'analyse du discours ne s'est « pas faite [...] à l'intérieur des frontières d'une discipline bien identifiée » (Maingueneau, 2016), et d'ailleurs le classement et la hiérarchisation des termes du langage ont une généalogie remontant au début du XX^{ème} siècle (Le Lay, 2013). Tantôt érigée en discipline émergente, domaine de la linguistique ou méthode des sciences humaines et sociales, il en ressort, par ses objets ou ses thèmes, une forte composante interdisciplinaire, ne serait-ce que par l'emprunt de concepts ou appareillages entre les disciplines (Mattisek, 2007). La géographie mobilise particulièrement l'analyse du discours à des fins d'histoire de la discipline, d'études des spatialités et des représentations des individus ou pour déceler les tenants et aboutissants des politiques et stratégies des organisations, notamment publiques (Lees, 2004 ; Thémines, 2004 ; Beauguitte, Richard, 2013). Cet article s'inscrit dans ces dernières finalités et se concentre plus particulièrement sur les collectivités territoriales, au titre du renouveau de leurs intérêts sur le foncier agricole.
- 13 Un foisonnement des démarches méthodologiques et de la terminologie⁶ résulte de cette épistémologie plurielle et de l'interdisciplinarité évoquée (Mazière, 2018). Dans ce contexte, la méthodologie déployée dans cet article s'inscrit dans le champ de l'analyse lexicale couplée à une démarche thématique sur les paradigmes du foncier agricole. Il est ainsi question, de manière assez classique et après lemmatisation, de s'intéresser tout d'abord à l'occurrence, la proximité et le registre sémantique de l'enquête menée (Paveau, 2017). Dans un second temps, le classement des verbatim d'entretien en fonction des paradigmes du foncier agricole permet de disposer d'un corpus thématisé. En complément de la statistique lexicale, l'analyse porte sur le contenu en termes d'idées, de valeurs et de conception du foncier agricole (Comby *et al.*, 2016). La méthodologie tend aussi à proposer des représentations graphiques de données qualitatives dans un contexte technologique de datavisualisation accrue (Mccosker, Wilken, 2014).

Les étapes méthodologiques pour une analyse du discours

- 14 Afin de cerner les valeurs et conceptions attribuées au foncier agricole, une méthodologie de collecte et d'analyse du discours en cinq étapes a été développée et s'étend de la sélection des enquêtes à la classification du matériau.

Une enquête en 5 étapes

Étape 1 : Sélection des enquêtés

- 15 L'évolution législative et réglementaire de l'aménagement du territoire conduit à « *un ensemble de processus de gouvernance où tous les acteurs concernés exercent une miette, un fragment de cette autorité alors partagée, mouvante, difficilement saisissable* » (Lascoumes, 1994, cité par Lardon *et al.*, 2013). Ainsi, la multiplication d'entretiens auprès d'une diversité d'acteurs s'explique par la nécessité d'accumuler les points de vue similaires ou divergents, entre les structures et au sein des structures, afin de cerner les évolutions relatives à la gestion du foncier agricole et l'éventuelle émergence d'une coalition de causes autour de l'enjeu alimentaire (Sabatier, 2014).
- 16 Considérant l'hypothèse d'une coopération infrarégionale limitée pour la préservation du foncier agricole, nous avons choisi de croiser des catégories similaires d'acteurs, à savoir les techniciens et les élus de deux EPCI, qui constituent la population-cible pour la réalisation des entretiens (annexe 1). En raison du jeu scalaire entre les différentes collectivités territoriales et l'État, des acteurs au périmètre de compétences plus large ont également été sollicités⁷.
- 17 En pratique, l'approche qualitative adoptée a donc consisté à conduire 23 entretiens semi-directifs auprès d'élus communaux, de directeurs de service et de chargés de mission des intercommunalités, de représentants du monde agricole, d'opérateurs fonciers (EPF⁸ et SAFER⁹) et de coordinateurs de stratégies régionales.

Étape 2 : Élaboration du protocole d'enquête

- 18 Le protocole suit une grille d'entretien commune élaborée en amont, permettant d'aborder six grands thèmes (enquête/structure, attractivité, environnement, agriculture, foncier agricole, réglementations) et seize sous-thèmes. L'enjeu de la grille est de faire parler l'interlocuteur sur les valeurs et conceptions du foncier agricole sous différents angles pour cerner le sens général de son discours. La grille cherche par ailleurs à éviter une situation d'entretien qui « *peut poser d'autant plus de problèmes que beaucoup de ces acteurs [institutionnels] maîtrisent parfaitement bien les ressorts de la communication orale et ont tendance à se mettre en scène* » (Bertrand *et al.*, 2006).

Étape 3 : Modalités de collecte des entretiens

- 19 La grille d'entretien était très détaillée en raison de la diversité de fonctions exercées par les acteurs, ce qui induit à la fois des questions larges et d'autres ciblées. Aussi, l'objectif de 45 minutes à une heure maximum par entretien a parfois conduit à éliminer certaines questions et à des ajustements dans l'analyse et dans l'interprétation des résultats (partie 2). Les 23 entretiens menés entre décembre 2018 et mars 2019

correspondent à 57,5 % des enquêtés contactés (taux de réponse avec entretien, plus 3,5 % sans entretien) plus 10,9 % de refus avec réorientation vers d'autres personnes ; en parallèle, on note 8,7 % de refus et 19,6 % de non-réponse.

Étape 4 : La procédure d'enquête

- 20 La procédure d'enquête a fait l'objet d'un dispositif de suivi selon plusieurs critères : type de contact ; dates proposées ; date et type de réponses ; date de l'entretien ; durée de l'entretien, etc. À partir de ces données factuelles, des notes de 1 à 5 ont été attribuées en fonction du temps consacré et de la complexité de la démarche, pour l'ensemble des acteurs ayant fait l'objet d'une demande d'entretien (partie 2).
- 21 Par ailleurs, l'enquête résulte d'une démarche itérative qui a contribué à l'élaboration d'une méthodologie dont les contours dépassent son cadre strict et constituent une première forme de résultats.

Étape 5 : Encodage de l'enquête

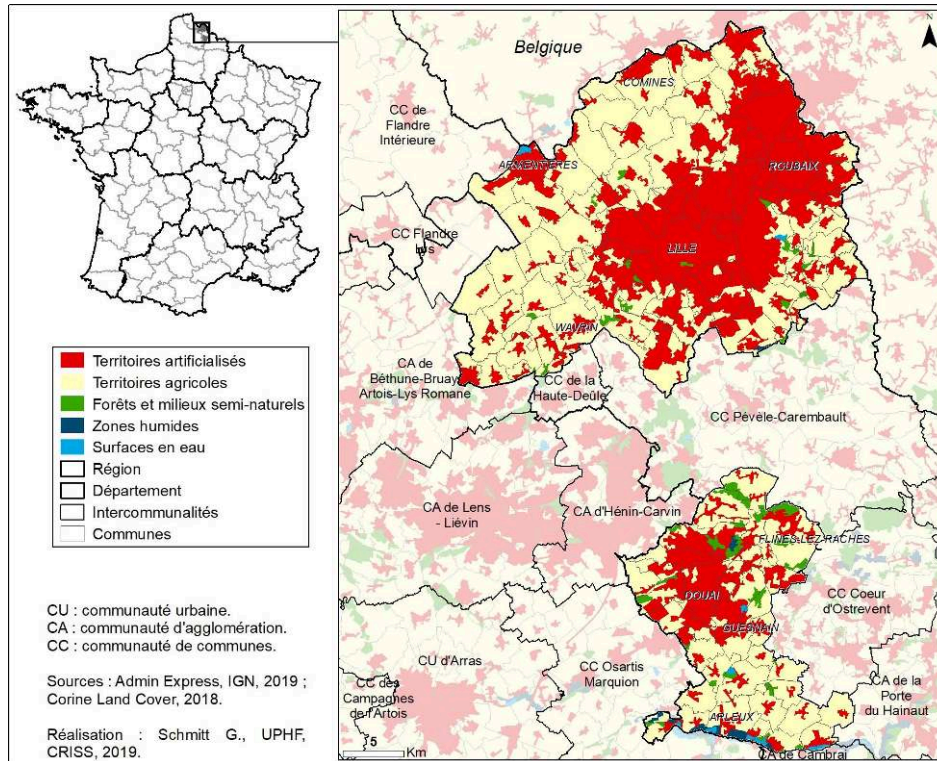
- 22 Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits *in extenso* (21 heures d'entretien et 303 pages de retranscription). Ils ont été encodés dans le logiciel NVivo pour l'analyse thématique et lexicale. Ce logiciel d'analyse de données qualitatives permet au chercheur « *de manipuler des masses importantes de documents hétérogènes de façon itérative (allers-retours entre codage et décodage) pour étudier dynamiquement la complexité d'un corpus* » (Fallery, Rodhain, 2007). Une telle démarche permet une double approche :
- l'approche lexicale s'intéresse à la façon dont les enquêtés parlent du sujet abordé par une analyse des occurrences de termes ou l'étude de l'environnement proche de mots sélectionnés,
 - l'approche thématique passe par l'encodage des informations récupérées. Pour le faciliter, il importe au préalable de classer ces dernières en fonction d'une structure de nœuds (catégories thématiques) à partir de la grille d'entretiens, tout en évitant les redondances entre catégories. L'encodage s'effectue ensuite manuellement. Le principal écueil de cette démarche réside dans la création de nœuds à partir de ressentis ou de présupposés à la suite des entretiens ; la prise de distance avec le matériau est donc essentielle.

Deux zones d'investigation densément peuplées et aux surfaces agricoles importantes

- 23 Ce protocole méthodologique a été appliqué à deux territoires de la Région Hauts-de-France : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Douaisis Agglo (DA), correspondant aux périmètres du programme de recherche AProTer (fig. 1).
- 24 Sur les terrains étudiés, la question de la conciliation des usages est particulièrement prégnante. En effet, ils sont traversés par des dynamiques d'étalement urbain pour des fonctions résidentielles et économiques qui questionnent le volontarisme politique de collectivités territoriales par ailleurs confrontées à des taux de chômage importants¹⁰. Proches géographiquement, leurs caractéristiques et leurs stratégies de développement diffèrent cependant, la MEL incarnant des fonctions métropolitaines à forte valeur ajoutée, et DA un territoire au tissu économique anciennement minier en renouvellement vers des fonctions de commerce, de distribution et de logistique. Dans

ces deux terrains, les fonciers agricoles répondent à des ambitions opposées et complémentaires¹¹ qu'il convient d'interroger de manière simultanée et comparative.

Figure 1. Localisation et occupation du sol des deux terrains d'étude (Lille Métropole au Nord et Douai Agglo au Sud).

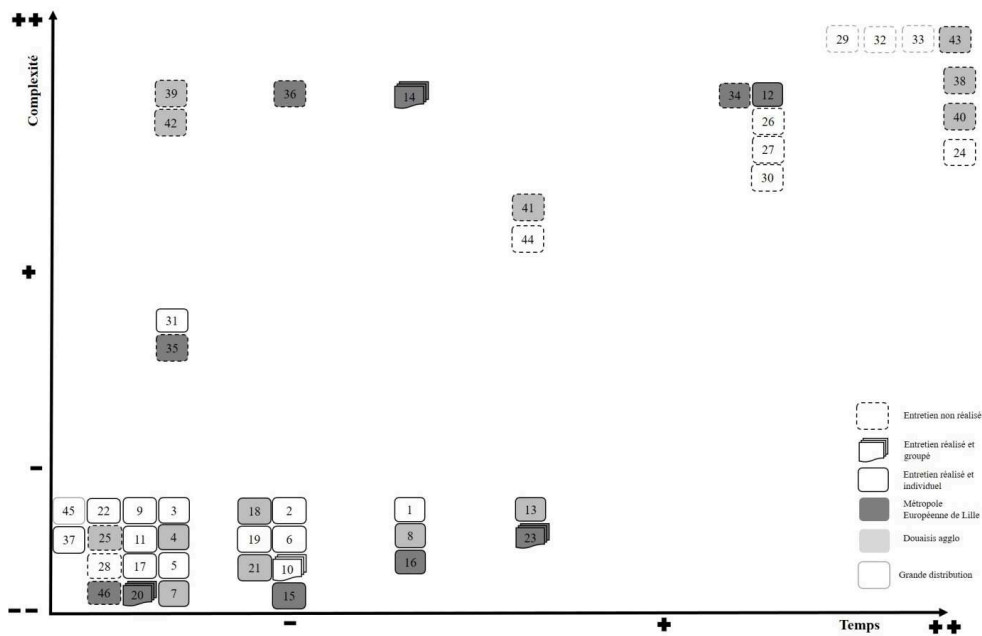


Résultats et discussions

Rétroactions entre la méthodologie et les résultats : l'intérêt d'une analyse du discours chemin faisant

- 25 L'objectif de cette partie est de souligner l'importance de la prise en compte progressive des résultats au long du processus d'enquête afin d'élaborer au mieux une méthodologie d'analyse du discours. Les résultats présentés dans cette partie constituent donc des étapes intermédiaires qui permettent le passage d'un protocole méthodologique à l'analyse de discours.
- 26 De manière générale, la thématique foncière est apparue comme une problématique « sensible » de façon implicite (difficultés à obtenir des entretiens) ou explicite (des enquêtés l'ont clairement exprimée). La figure 2 (complétée par l'annexe 1) illustre l'itinéraire parfois complexe de prise de rendez-vous auprès des acteurs visés. Elle a par ailleurs été construite avec d'autres critères davantage liés au déroulé de l'entretien en lui-même.

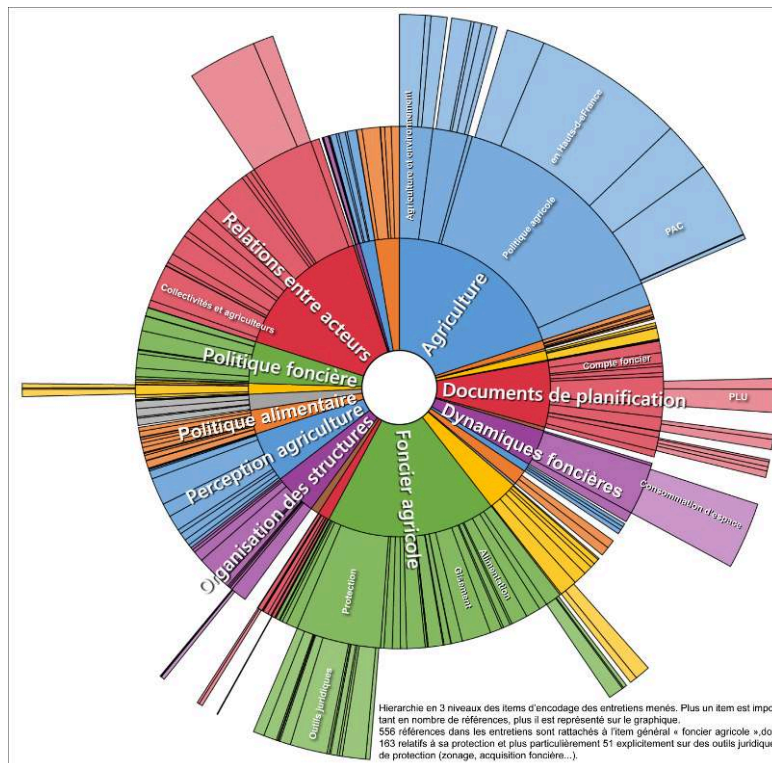
Figure 2. Classement des enquêtés selon des critères de temps et de complexité.



- 27 Certaines questions ont parfois été mal comprises ou ont mis en difficulté les enquêtés ; c'est notamment le cas pour les questions portant sur la définition du foncier agricole et celles sur les caractéristiques agricoles.
- 28 La question portant sur la définition du foncier agricole est l'exemple le plus parlant et a donné lieu à des réactions telles que « *c'est une question très académique* » (enquêtée 11), « *j'aurais dû regarder les définitions* » (enquêté 4), ou « *je vais regarder la définition exacte* » (enquêtée 16). Ces réponses apparaissent comme une manière de contourner la question par peur de mal définir le sujet. Pourtant, l'objectif n'était pas de juger la validité de la définition énoncée, mais bien de cerner les valeurs et caractéristiques accordées à celui-ci. Souvent, les définitions reprenaient les fonctions associées mentionnées en amont dans l'entretien.
- 29 Les questions sur les caractéristiques agricoles étaient parfois écartées au motif d'un manque d'informations sur cette thématique, de même que celles sur les caractéristiques économiques, le nombre de zones d'activités et les hectares qu'elles occupent. Ces observations participent à la création d'une catégorie thématique (nœud) spécifique liée au manque de connaissance de l'agriculture, et soulignent le besoin d'appropriation des données par les enquêtés sur des sujets pourtant essentiels à l'élaboration d'une politique foncière et agricole.
- 30 L'organisation d'entretiens à plusieurs par les enquêtés apparaît comme une forme de méfiance à l'égard de l'enquête menée. Extraire l'apport individuel dans un entretien groupé s'avère complexe, bien que, en définitive, chaque individu est reconnaissable dans les retranscriptions. Cet aspect a contribué à tirer vers les extrémités des axes de temps et de complexité de la figure 2.
- 31 De plus, au moins trois enquêtés ont consulté leur supérieur hiérarchique ou leurs collègues déjà enquêtés pour connaître le contenu de l'entretien, ou savoir où le curseur devait être placé, et ils l'ont fait savoir, directement ou indirectement. Des phrases du type « *il faut que je fasse attention à ce que je dis* » ou un manque de spontanéité et une recherche d'exactitude dans les réponses constituent des indices de

du thème « foncier agricole » ou de « politiques foncières ». On perçoit ici tout l'intérêt de l'emploi d'un outil méthodologique offrant la possibilité de se détacher du contenu brut des entretiens pour adopter une vision plus globale à partir de l'encodage thématique réalisé au cours de l'enquête.

Figure 4. Première relation hiérarchique des items d'encodage de l'enquête.



- 36 L'encodage thématique permet de rendre l'analyse et le cadre méthodologique reproductibles et de souligner la pluralité et l'étendue des thèmes abordés durant les entretiens. Pour conforter la diversité des conceptions et valeurs du foncier agricole, un protocole identique pourrait être appliqué sur d'autres terrains. Il permettrait non seulement de consolider une méthodologie itérative mais également de questionner les contextes territoriaux dans le poids des différentes thématiques recensées.

Quel paradigme pour le foncier agricole dans la métropole lilloise et l'agglomération du Douaisis ?

- 37 Outre la présentation de l'enquête, la partie précédente constitue un premier exposé de résultats qui apparaissent dans les représentations graphiques du corpus lexical. La seconde partie mobilise ce dernier en l'interrogeant à partir des paradigmes présentés en partie 1. Cette approche permet d'évaluer le poids des différents paradigmes dans les dires des enquêtés. Par la suite, la mise à l'agenda de l'alimentation est étudiée en tant que vecteur possible de coalition de cause autour de la préservation du foncier agricole.
- 38 Lors de l'encodage, des nœuds ont été créés, exprimant chacun les valeurs accordées au foncier agricole. L'encodage de chaque entretien dans les différents nœuds est au fondement de la classification des entretiens dans les différents paradigmes : il s'agit de

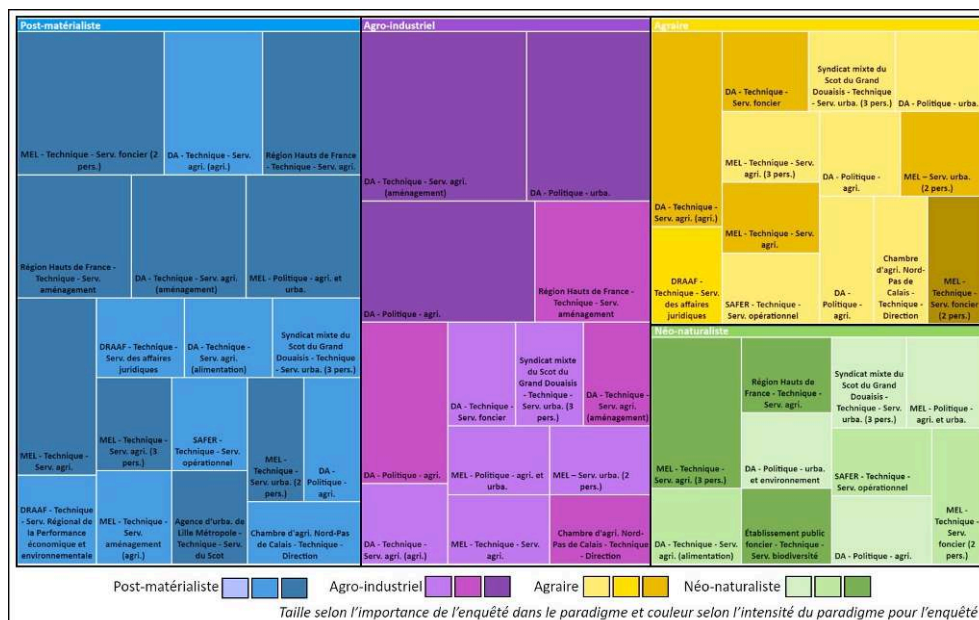
montrer que chaque enquêté envisage, conçoit et s'exprime plus ou moins dans plusieurs registres thématiques et lexicaux liés au foncier agricole, parfois contradictoires. Par exemple, l'enquêté n° 12 a fait référence à huit reprises au foncier agricole :

- en tant « qu'espaces créatifs » (2) ;
- en tant que gisement de la construction (2) ;
- sur des aspects « environnement » (1 fois à propos de la gestion de l'eau) ;
- sur la problématique « alimentation » (1) ;
- sur les dispositifs de « protection » (1) ;
- et sur le paysage (1).

39 Encodés au regard des quatre paradigmes, les entretiens ont ensuite fait l'objet d'une pondération en ligne (son ou ses paradigme(s) pour chaque enquêté) et en colonne (quel est l'enquêté le plus ancré dans chaque paradigme) afin d'établir, en les croisant, les poids des différents paradigmes et pour chacun d'entre eux, leur investissement par les enquêtés (taille de chaque forme et intensité de la couleur de la figure 5). Autrement dit, plus la surface est grande, plus l'enquêté est représenté dans le paradigme ; plus la teinte est foncée, plus l'enquêté a investi ce paradigme. L'utilisation d'un paradigme dans un discours n'excluant pas la permanence et la présence d'un autre, chaque enquêté est potentiellement visible dans plusieurs paradigmes. Ainsi, l'entretien « MEL - Technique - Serv. Foncier (2 pers.) », correspondant au n° 23 dans la figure 2 et l'annexe 1, est :

- particulièrement inscrit dans le paradigme post-matérialiste¹³,
- de manière comparable aux autres dans le paradigme agraire avec une intensité des références plus conséquentes toutefois¹⁴,
- un peu moins présent que les autres entretiens dans le paradigme néo-naturaliste avec des références moins marquées¹⁵,
- absent du paradigme agro-industriel¹⁶.

Figure 5. Les paradigmes des enquêtés.



- 40 Concrètement, la juxtaposition des paradigmes au sein des enquêtés, des organisations, de leurs services, des représentants politiques et des terrains investis est particulièrement marquée à la lecture et l'analyse des discours répertoriés.
- 41 Le paradigme dominant correspond au post-matérialiste avec environ 36 % du corpus analysé (de la figure 5) et 18 entretiens. Il reflète notamment l'affirmation de la multifonctionnalité du foncier agricole, la pluralité des intervenants potentiels sur une parcelle cadastrale (propriétaires, exploitants, usagers, planificateur...) et les projections « idéelles » attenantes (paysage, promenade, durabilité...). Il est davantage présent et intense dans les discours des acteurs de la MEL et de la Région Hauts-de-France. Bien que conséquent, il est moins présent dans l'agglomération de Douai et au sein des autres organisations d'échelle régionale.
- 42 Le second paradigme en termes de poids est le paradigme agro-industriel pour environ 30 % du corpus pour 13 entretiens. Les références à la consommation, à la production ou aux marchés sont plus nombreuses au sein de l'agglomération de Douai et des organisations de l'Etat ou syndicales de portée régionale. L'enjeu de production apparaît plus clairement dans les entretiens auprès des services en charge des questions agricoles, mais il est également affirmé au sein des services et des politiques en charge de l'urbanisme.
- 43 Le paradigme agraire couvre 19 % du corpus pour autant d'entretiens que le paradigme agro-industriel, mais avec des références moins nombreuses et moins intenses. La proportion apparaît toutefois élevée dans la mesure où les dimensions agronomique et alimentaire ou bien encore le statut (familial) des exploitations agricoles sont légions. Elles ne sont pourtant pas si nombreuses dans les documents d'urbanisme d'orientation et de réglementation des terrains investis (Schmitt *et al.*, 2018). L'alimentation est l'objet de développements conséquents dans les entretiens des services techniques des deux agglomérations, alors qu'il est plus sporadique pour les autres enquêtés.
- 44 Le paradigme néo-naturaliste est le moins révélé avec 15 % de l'étendue de la figure 5 pour 10 entretiens, ce qui confirme la moindre place dans les documents d'urbanisme du caractère naturel du foncier agricole et des logiques fondées sur la conservation ou sur la relation développement / mobilisation foncière (*ibid.*). Il n'en reste pas moins un paradigme particulièrement fort auprès des organisations régionales ou au sein même de services d'intercommunalités très ancrés dans le paradigme post-matérialiste ou agraire.
- 45 Pour chaque paradigme peuvent également être repérés des invariants.
- 46 Prénant, le retour de l'alimentation à l'agenda des territoires (Brand, 2017) conduit à considérer le foncier agricole pour sa capacité à produire à destination d'une consommation locale. La montée de cette préoccupation s'inscrit dans le paradigme agraire, pour lequel le foncier agricole est notamment défini en tant que « *ressource disponible pour une alimentation de proximité* » (Margetic *et al.*, 2016, p. 89). Les enquêtés s'inscrivent dans le même registre pour évoquer des pratiques et/ou des représentations qui font émerger des extrêmes de ce paradigme dans leurs discours, soulignant à la fois une dimension fortement « passéiste » fondée sur un foncier exclusivement agricole, et son renouvellement lié à l'intérêt pour l'accès à une alimentation de proximité. L'élaboration d'un Projet alimentaire territorial (PAT) dans chacune des deux intercommunalités induit le « retour » d'un objectif agrarien porté par des préoccupations contemporaines. Ainsi, « *en termes de stratégies, notamment*

alimentation parce que l'autosuffisance alimentaire, ça va devenir dans les décennies à venir assez problématique, ça peut poser question en termes de, d'indépendance » (enquête 2).

- 47 Dans les entretiens auprès des élus communaux, les évolutions discursives et opérationnelles relatives à la prise en compte de l'alimentation dans les politiques publiques n'apparaissent pas de façon directe. En fait, particulièrement marquée chez les adjoints à l'environnement et à l'urbanisme, la vision d'un foncier agricole-gisement de la construction souligne un effet générationnel. Agés de plus de soixante ans, tous trois utilisent le terme « agricole » et non « alimentaire » ou « alimentation ». L'un d'entre eux considère qu'il « y'a quand même des taux de chômage dans la région qui ne sont quand même pas négligeables donc la volonté de faire du développement économique, ça paraît évident mais maintenant, implanter des entreprises sans prendre de terrain, c'est pas toujours facile » (enquête 8). Un des biais de l'enquête concerne un déséquilibre entre les entretiens auprès des élus municipaux de DA (3) et de la MEL (1¹⁷), ce qui explique peut-être l'absence de cet effet générationnel dans la métropole lilloise. Il s'explique aussi par le fait que l'urbanisme réglementaire est essentiellement à l'échelle communale pour DA, tandis qu'il existe un PLU¹⁸ à l'échelle de la MEL.
- 48 L'importance de la référence au foncier agricole comme gisement de la construction peut également être liée au fait que ce constat vaut pour quasiment tous les acteurs, puisqu'on le retrouve dans 19 des 23 entretiens. Pour autant, on ne retrouve pas ces 19 entretiens dans la figure 5, car cinq d'entre eux critiquaient cette conception, tout en reconnaissant sa permanence. Ce point permet de mentionner une des limites de la codification réalisée : l'impossibilité de dépasser la catégorisation thématique qui « ne qualifie pas concrètement ces représentations ou expériences (expression d'un sens précis) » et participe à « l'instabilité de la formulation selon les chercheurs » (Krief, Zardet, 2013, p. 229).
- 49 Moins investi, le paradigme néo-naturaliste se retrouve dans la volonté exprimée à plusieurs reprises d'orienter les agriculteurs vers des pratiques participant à la préservation de l'environnement, passant, par exemple, par l'introduction de baux ruraux environnementaux pour le foncier-patrimoine de la MEL. Un point fait consensus : la protection de la ressource en eau, qui renouvelle l'approche. Mais, cet élément déclencheur pour l'orientation de l'agriculture par les collectivités n'est pas intégrée pour elle-même aux politiques publiques, mais en raison de la possibilité de minimiser son impact sur la ressource :
- « On travaille avec le monde agricole pour que, alors on va démarrer par les champs captant, on a une belle occasion de démarrer avec les champs captant en disant au monde agricole il faut peut-être revoir vos assolements, peut-être regarder à mettre des cultures en lien direct avec le territoire, moins consommatrices d'eau, plus respectueuses de vos sols qui, qui réclament des, des cultures qui réclament moins d'intrants, moins de pesticides » (enquête 12).
- 50 Hormis ces deux points, il faut préciser qu'au cours des entretiens, les questions qui auraient pu faire émerger une vision davantage ancrée dans le paradigme néo-naturaliste n'ont pas toujours été abordées.
- 51 Au contraire, le poids du paradigme post-matérialiste s'explique à la fois par un plus grand nombre d'enquêtes mentionnant ses éléments constitutifs, et par la multiplicité des références dans chaque entretien. Les caractères définissant ses dynamiques et ses bornes temporelles (années 2000) sont largement évoqués et partagés, inscrivant pleinement les discours dans « la thématique de multifonctionnalité rurale au tournant de l'an 2000, [illustrant] les crispations croissantes autour des enjeux d'emprise territoriale entre

agriculteurs, résidents et usagers de la “nature” » (Cornu, 2018). Ces caractéristiques sont principalement liées aux usages multiples du foncier, avec « beaucoup de territoires intéressants d'un point de vue écologique, mais aussi loisirs de plein air, lieux de respiration » (enquête 19), pour lesquels il faut « construire une collectivité d'intérêt, et d'intérêt avec une vision durable du territoire et donc une vision durable du foncier agricole » (enquête 7).

- 52 Ce point de vue a guidé notre analyse et se révèle être particulièrement porté par la MEL. En effet, tous les enquêtés de cette collectivité mentionnent le caractère de métropole la plus agricole de France, qui nécessite de percevoir le « projet agricole du territoire [comme] un des éléments d'attractivité aussi, un des marqueurs territoriaux » (enquête 20). L'activité agricole est désormais envisagée, en tout cas par les techniciens rencontrés, comme « axe de rayonnement et d'attractivité, ce qui n'était peut-être pas forcément le cas avant » (*idem*). Ainsi, s'ils reconnaissent volontiers que les anciens documents d'urbanisme accordaient plus d'importance au développement économique, sur des terres agricoles, ils essayent désormais de proposer « une politique agricole forte qui correspond à cette belle agriculture » (enquête 12), en « lien direct avec la ville » (enquête 16), en « lien direct avec le territoire, qu'on ait une agriculture qui nourrisse le territoire » et « qui crée de vrais emplois » (enquête 12). L'objectif est donc « d'être le moins impactant possible vis-à-vis de l'agriculture en tout cas dans l'affichage qui est donné dans les documents de planification » (enquête 20). L'approche par le discours permet de percevoir une évolution dans les perceptions, exprimées notamment par la MEL, qui s'est concrétisée en 2010 avec la signature d'« une première convention de partenariat, avec un comité de pilotage, co-présidé par le Président de chambre et Bernard Delaby, Vice-Président de la MEL avec du financement et du co-financement. Une vraie politique agricole » (enquête 22). Notons cependant que les différences de priorisation entre les projets font émerger des tensions entre paradigmes au sein de la structure métropolitaine. Certains enquêtés ont abordé l'idée d'une activité économique toujours prioritaire notamment justifiée par la course à l'emploi dans une région marquée par le chômage. Ces deux éléments ne s'inscrivent pas dans un changement de modèle puisque « les opérateurs ont quand même tendance à aller plus facilement sur du développement sur les terres agricoles que sur des terres en renouvellement urbain » (enquête 20).
- 53 Dans le cas de Douaisis Agglo, le paradigme post-matérialiste ressort moins des discours des enquêtés. En revanche, l'analyse des entretiens montre un attachement à la fonction alimentaire du foncier agricole, appuyant un renouvellement du paradigme agraire.

Peut-on parler d'un retour du paradigme agraire ?

- 54 La mobilisation de l'idée de production alimentaire de proximité « semble être un moyen de (re)lier l'agriculture et les consommateurs au territoire, tout en faisant émerger un consensus et une stratégie collective alliant acteurs économiques, représentants de la profession, édiles et usagers » (Schmitt et al., 2018, p. 167). Cette dynamique d'effacement de « l'utilité agricole stricte [...] au profit d'une utilité alimentaire » (Margetic, Chausse, 2012, p. 62) émerge clairement des discours des élus et techniciens de Douaisis Agglo, qui en ont fait l'un des objectifs de la politique alimentaire et agricole locale. Elle questionne le retour du paradigme agraire et souligne les tensions entre ses deux extrêmes mentionnés précédemment.

- 55 Afin de considérer plus précisément cette hypothèse, nous avons interrogé notre corpus d'entretiens par des requêtes sur les termes « alimentaire » ou « alimentation » (81 références dans 16 entretiens). Parmi les 5 premiers entretiens évoquant le plus l'alimentaire, on compte 3 enquêtés de DA, 1 de la MEL et la Chambre d'agriculture en troisième position. Les 5 derniers sont les entretiens menés auprès de représentants de la DRAAF, l'EPF, DA, la MEL et le SCoT du Grand Douaisis. Dans un autre registre, les enquêtés de DA sont aussi fortement présents dans les premières positions pour le mot « agricole »¹⁹ (3 résultats sur 5, fig. 6).

Figure 6. Un intérêt marqué de Douaisis Agglo pour l'alimentation (nombre de références aux termes « alimentaire » ou « alimentation » par structure, type d'enquêtés et services).



- 56 Pour autant, cette dynamique ne semble pas viser la préservation du foncier agricole dans son ensemble, ce qui tend à confirmer une segmentation entre une agriculture déterritorialisée dont l'archétype serait la grande exploitation d'une part, et l'installation de maraîchers en agriculture biologique sur des parcelles restreintes d'autre part.
- 57 Cette distinction est mise en évidence par l'enquêté 11 (DA), qui évoque :
- « une action qui a été menée à Cantin avec l'installation d'un éleveur, enfin d'un maraîcher, enfin d'un maraîcher qui fait aussi de l'élevage bio où la CAD [ancien nom de DA] lui a mis à disposition des terres [en 2016] et des parcs de pâturages qui ont été aménagés par la CAD, gratuitement. C'est dans une logique gagnant-gagnant. Lui, il a son maraîchage sur des terres, y'a un bail environnemental [...] il est en bio sur Cantin et nous derrière on lui met à disposition [...] 8 hectares de pâturage (enquêté 11) ».
- 58 Cette action s'inscrit dans « BioCAD, qui est la politique de développement de l'agriculture biologique » (enquêté 21). Néanmoins, en parallèle, le site Internet de DA²⁰ indique : « Deux très bonnes nouvelles pour le développement économique et l'emploi dans le

Douaisis ! [1] Vendredi 30 septembre 2016, la construction d'un bâtiment de 54 000 m² pour Grimonprez. Une centaine d'emplois sont à la clé ». [2] Début octobre, Amazon a annoncé l'implantation d'un Sort-Center de 30 000 m² ouvrant 250 emplois dans l'ancien bâtiment Grimonprez. « Ces nouvelles implantations viennent achever l'aménagement du parc d'activités de Lauwin-Planque [commune située à une quinzaine de kilomètres de Cantin] de 108 hectares »²¹.

- 59 En reprenant l'argumentaire caractérisant le paradigme agraire, on voit que se dessine ici une opposition classique entre un « bien-fonds » soumis à des « nécessités », et des besoins de collectivités qui expliquent les stratégies des propriétaires. Ainsi, l'enquête 8 confirme que la zone dédiée à la logistique a été construite sur des plaines agricoles, tandis qu'un autre estime que « le Président [de DA] est intransigeant sur l'emploi donc c'est sa priorité et forcément il faut sortir des zones pour proposer du foncier aux investisseurs. Aujourd'hui prioritairement, j'allais dire ceux qui mangent le plus de foncier, ce sont les investisseurs en logistique. On l'a vu avec Amazon » (enquête 5).
- 60 Finalement, l'hypothèse d'une réaffirmation du paradigme agraire est principalement fondée sur la mobilisation de la thématique alimentaire dans le discours des acteurs. Bien que l'enquête révèle en effet un réinvestissement de l'alimentation dans les deux terrains, elle ne montre pas de changements radicaux dans le discours sur le foncier agricole. Les exemples d'actions foncières citées portent sur des surfaces agricoles restreintes. La construction d'une politique foncière globale n'apparaît pas complètement structurée pour la métropole lilloise et le Douaisis. Par ailleurs, se pose la question de la pérennité de l'orientation vers l'alimentation, les acteurs de l'aménagement étant « plus ou moins engagés, plus ou moins mobilisés dans la gestion de l'agriculture et des territoires ruraux et périurbains. Ils recouvrent une composition à géométrie variable, du fait d'engagements souvent ponctuels en fonction des crises ou d'intérêts spécifiques et passagers » (Lardon et al., 2008, p. 18).

Conclusion

- 61 Tant pour la MEL que pour DA, la relocalisation alimentaire fait l'objet d'investigations affirmées notamment par le biais de PAT réunissant de nombreux intervenants sur le thème du foncier agricole. Ce foncier est mobilisé dans des projets de redéploiement d'une agriculture de proximité à l'instar de la zone horticole de Wavrin dans la métropole lilloise, ou de la mise à disposition de terres dans l'agglomération de Douai pour du maraîchage. Pour autant, au vu de l'enquête, il semble que la coalition de cause – constitutive de la gouvernance²² autour de la préservation du foncier agricole à des fins alimentaires ne soit pas un fait établi. En effet, si on note un intérêt et une prise en compte grandissants de la ressource foncière dans les politiques publiques agricoles et alimentaires en construction, le poids des différents paradigmes dans chacun des discours recueillis tend à révéler des intérêts divergents, qui ne contrecarrent pas l'étalement urbain. De plus ont été relevés des discours et registres du foncier agricole fluctuants, tant au niveau des institutions qu'à l'échelle individuelle. Ainsi, la fragmentation des pouvoirs participe à la multiplication des points de vue et freine la constitution d'un objectif cohérent sur des territoires dans lesquels la gouvernance locale reste donc à construire...
- 62 Certains résultats à consolider ont d'ailleurs fait émerger de premières pistes entre la norme établie des jeux d'acteurs (hiérarchie des documents d'urbanisme, mise à

l'agenda politique de l'alimentation de proximité) et leurs réalités. En particulier, bien que des évolutions soient observables, l'attachement à des paradigmes qualifiés de passésistes par de nombreux enquêtés (13 sur 23 pour l'agraire et l'agro-industriel) semble modérer les évolutions liées au paradigme post-matérialiste. Malgré cette persistance et coexistence des quatre paradigmes, le paradigme post-matérialiste pourrait trouver un souffle dans de nouvelles injonctions étatiques en lien avec l'entrée néo-naturaliste. Ainsi, la protection de la ressource en eau, qui nécessite de s'intéresser aux pratiques agricoles (PAEN²³ à la MEL), peut apparaître comme un élément de motivation « à caractère obligé », source d'opportunités pour des projets de développement communaux différenciés.

- 63 Sur le plan méthodologique, l'analyse des entretiens tend à approfondir les travaux menés depuis 2016 sur les paradigmes du foncier agricole. Ainsi, l'encodage thématique permet de souligner la pluralité et l'étendue des thèmes abordés durant les entretiens et de rendre l'analyse et le cadre méthodologique reproductibles. Pour autant, bien que la description de la démarche d'enquête contribue au travail de recherche sur l'approche qualitative en géographie, plusieurs limites dans la codification du matériau issu des entretiens et son traitement sont à noter, telles la compréhension par un tiers de la structure du cheminement de la réflexion ou l'absence de traçabilité dans les logiciels d'analyse, qui complexifie la catégorisation des entretiens.
- 64 Pour remédier à cette difficulté, le cheminement doit être explicité dans la démarche de recherche elle-même - notes d'évolution des catégories illustrées par des captures d'écran par exemple. Malgré cela, les logiciels utilisés facilitent et rendent plus lisible un travail qualitatif fondé sur la réalisation d'entretiens, grâce au recoupement d'informations et à la réalisation d'illustrations descriptives ou supports pour l'analyse. Il reste toutefois nécessaire d'extraire les informations collectées et hiérarchisées en vue de produire des représentations graphiques et synthétiques et de se prémunir d'un réductionnisme du cadre de pensée par l'emploi de logiciels non-évolutifs et fermés (Demazière, 2005).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUGUITTE L., RICHARD Y. (2012), « Analyse géographique d'un discours politique : L'exemple des brochures L'Union européenne dans le monde (2000-2007) », *Belgeo*, 4, <http://journals.openedition.org/belgeo/8604>

BERTRAND M., BLOT F., DASCON J., GAMBINO M., MILIAN J. *et al.* (2006), *Géographie et représentations : De la nécessité des méthodes qualitatives*, 1^{er} colloque international francophone sur les méthodes qualitatives, juin 2006, Montpellier, France, pp. 316-334, hal-01337096.

BRAND C. (2017), « Le retour de l'alimentation à l'agenda des territoires », Dossier Nourrir les urbains, *La Revue Urbanisme*, 405, pp. 26-29.

BUHLER T., LETHIER V. (2020), "Analysing urban policy discourses using textometry: An application to French urban transport plans (2000-2015)", *Urban Studies*, 57, 10, pp. 2181-2197.

- CHARAUDEAU P. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 672 p.
- COLSAET A. (2019), « Artificialisation des sols : quelles avancées politiques pour quels résultats ? », Iddri, *Décryptage*, 2, 4 p.
- COMBY E., LE LAY Y. (2019) « Les trajectoires discursives et politiques des inondations du fleuve Sacramento : entre risque et catastrophe, entre ici et ailleurs », *Annales de géographie*, 726, pp. 31-57.
- COMBY E., MOSSET Y. & CARRARA DE S. (dir.) (2016), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*, ENS éditions, 192 p.
- CORNU P. (2018), « La géographie rurale française en perspective historique », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>
- DEMAZIERE D. (2005), « Des logiciels d'analyse textuelle au service de l'imagination sociologique », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 85, pp. 5-9.
- DUPRE S. (2006), « Perceptions et représentations géographiques : un outil pour aménager les forêts touristifiées ? », *Téoros*, 25, 2, pp. 53-61.
- FALLERY B., RODHAIN F. (2007), *Quatre approches pour l'analyse des données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique*, XVI^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégiques AIMS, Montréal, Canada, pp. 1-16.
- GERMAINE M. (2011), « Apport de l'analyse de discours pour renseigner les représentations paysagères et les demandes d'environnement. Exemple des vallées du nord-ouest de la France », *Annales de géographie*, 682, 6, pp. 629-650.
- JOHNSON M., MCLEAN E. (2019), "Discourse Analysis", in KOBAYAASHI A. (ed.), *International Encyclopedia of Human Geography* (Second Edition), pp. 377-383.
- KRIEF N., ZARDET V. (2013), « Analyse de données qualitatives et recherche intervention », *Recherches en Sciences de Gestion*, 95, pp. 211-237.
- LARDON S., TONNEAU J.-P., RAYMOND R., CHIA E. & CARON P. (2008) « Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil », *Norois*, 209, 4, pp. 17-36.
- LE LAY Y.-F. (2013), « Editorial. Encre les eaux courantes : la géographie prise au mot », *Géocarrefour*, 88, 1, <https://journals.openedition.org/geocarrefour/8913>
- LEBART L., PINCEMIN B. & POU DAT C. (2019), *Analyse des données textuelles*, Presses de l'Université du Québec, 510 p.
- LEES L. (2004), "Urban geography: discourse analysis and urban research", *Progress in Human Geography*, 28, 1, pp. 101-107.
- Mac COSKER A., WILKEN R. (2014), "Rethinking 'big data' as visual knowledge: The sublime and the diagrammatic in data visualisation", *Visual Studies*, 29, pp. 155-164.
- MAINGUENEAU D. (2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, 9, DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- MAINGUENEAU D. (2016), « Énonciation et analyse du discours », *Corela*, 19, <http://journals.openedition.org/corela/4446>
- MAINGUENEAU D. (2009), *Les termes clefs de l'analyse du discours*, Seuil, 160 p.

MATTISSEK A. (2007), "Discourse analysis in human geography – 'State of the art'", *Geographische Zeitschrift* 95, pp. 37-55.

MARGETIC C., CHAUCESE J.-N. (2012), « La politique de "reconquête des friches agricoles" dans l'agglomération nantaise », *Cahiers nantais*, pp. 59-68.

MARGETIC C., ROUGET N. & SCHMITT G. (2016), « Le foncier agricole à l'épreuve de la multifonctionnalité : desseins environnementaux et alimentaires dans les métropoles lilloise et nantaise. », *Norois*, 241, 4, pp. 87-104, <https://www.cairn.info/revue-norois-2016-4-page-87.htm>

MAZIERE F. (2018), *L'analyse du discours*, PUF, 128 p.

MONDADA L. (2013), "Linguistic Turn", in LÉVY L., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 618.

PAVEAU M.-A. (2017), *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, coll. « Cultures numériques », 396 p.

PERRIN C. (2013), "Regulation of Farmland Conversion on the Urban Fringe: From Use Planning to Food Strategies. Insight into two case studies in Provence and Tuscany", *International Planning Studies*, 18, 1, pp. 21-36.

SABATIER P.A. (2014), "Advocacy Coalition Framework (ACF)", in BOUSSAGUET L. (éd.), *Dictionnaire des politiques publiques, 4^e édition précédée d'un nouvel avant-propos*, Presses de Sciences Po, pp. 49-57.

SCHMITT G., ROUGET N. & FRANCHOMME M. (2018), « D'un foncier consommé à une réintégration des terres agricoles. Le cas de la métropole lilloise », *Études rurales*, 201, pp. 166-191.

SCHMITT G., ROUGET N. & MARGETIC C. (2016), « Les métropoles lilloise et nantaise au prisme du foncier agricole », *Sciences Eaux & Territoires*, 19, 2, pp. 32-37.

THEMINES J.-F. (2004), « Quatre conceptions de la géographie scolaire : un modèle interprétatif des pratiques d'enseignement de la géographie ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 262, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, <http://journals.openedition.org/cybergeo/4325>

ANNEXES

Identifiants, structure d'appartenance, fonction et service des enquêtés

ID	Structure d'appartenance	Fonction	Service ou fonction du mandat
1	DRAAF	Technique	Service Régional de la Performance économique et environnementale
2	DRAAF	Technique	Service des affaires juridiques
3	Douaisis agglo	Technique	Service agriculture (agriculture)
4	Douaisis agglo	Technique	Service agriculture (alimentation)
5	Douaisis agglo	Technique	Service foncier

6	Région Hauts de France	Technique	Service agriculture
7	Région Hauts de France	Technique	Service aménagement
8	Douaisis agglo	Politique	Urbanisme et environnement
9	Établissement public foncier	Technique	Service biodiversité
10	Syndicat mixte du Scot du Grand Douaisis	Technique	Service urbanisme (3 personnes)
11	Douaisis agglo	Technique	Service agriculture (aménagement)
12	Métropole Européenne de Lille	Politique	Agriculture et urbanisme
13	Douaisis agglo	Politique	Urbanisme
14	Métropole Européenne de Lille	Technique	Service agriculture (3 personnes)
15	Métropole Européenne de Lille	Technique	Service aménagement (agriculture)
16	Métropole Européenne de Lille	Technique	Service agriculture
17	SAFER	Technique	Service opérationnel
18	Douaisis agglo	Politique	Agriculture
19	Agence d'urbanisme de Lille Métropole	Technique	Service du Scot
20	Métropole Européenne de Lille	Technique	Service urbanisme (2 personnes)
21	Douaisis agglo	Politique	Agriculture
22	Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais	Technique	Direction
23	Métropole Européenne de Lille	Technique	Service foncier (2 personnes)

NOTES

1. Instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace.
2. Ayant donné lieu à la nomination de 7 territoires lauréats le 17/12/2020.
3. Modalités de diagnostic, d'enquête publique et de révision des documents d'urbanisme ; durée de mise en conformité entre des documents approuvés à des dates différentes, aux temporalités multiples et régis par une hiérarchie des normes évolutive.
4. Margetic et Chausse, 2012 ; Rouget, 2008 et 2012 ; Schmitt, 2009.
5. Schéma Directeur, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme.

6. Certains auteurs distinguent par exemple analyse du discours et études du discours (Maigneneau, 2012). En fonction de la dimension plus ou moins quantitative et des objets d'analyse (les mots, le sens, l'argumentation...), les termes employés peuvent être : analyse conversationnelle, textuelle, lexicale, de contenu, discursive, de corpus... (Charaudeau (dir.), 2002 ; Maingueneau, 2009 ; Lebart *et al.*, 2019).
7. DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), Chambre d'agriculture, SAFER, EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), communes (annexe 1).
8. Établissement public foncier.
9. Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.
10. 10,8 % en Hauts-de-France au premier trimestre 2019 contre 8,7 % à l'échelle nationale selon l'Insee.
11. 26 692 ha de SAU pour la MEL (774 exploitations agricoles – EA) et 49 935 ha sur le périmètre du SCoT (1 358 EA) selon le RGA de 2010 ; pour DA, respectivement 12 129 ha (229 EA) et 17 671 ha (343 EA) (fig. 1). Au regard des données départementales, la MEL concentre 11,5 % des exploitations agricoles contre 3,4 % pour DA.
12. La figure 4 présente plus de 14 nœuds thématiques : il s'agit de la première version de l'encodage, modifiée par la suite.
13. Occurrence des références au patrimoine, au bien public, à la multifonctionnalité, à une logique territoriale de système productif.
14. Plusieurs mentions de l'importance du statut de propriétaire, d'exploitant, de la gestion dans le temps de la production agricole.
15. La dimension environnementale est abordée sous l'idée de la ressource essentiellement en termes de qualités des eaux.
16. Une hypothèse possible à cette absence de référence tient au fait que les enquêtés sont principalement des gestionnaires de patrimoine foncier et sont surtout dans un registre de biens-fonds ou de biens multifonctionnels que de biens substituables.
17. Enquêté au titre de sa vice-présidence de la MEL.
18. Plan local d'urbanisme intercommunal.
19. Le terme « agricole » est le plus fréquent sur l'ensemble du corpus d'entretiens avec 769 références, allant de 14 références (enquêté 3) à 55 (enquêté 12). Parmi les 5 premiers entretiens on compte 4 enquêtés de la MEL (position 1, 2, 4 et 5) et la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais en 3^e position. Parmi les 5 derniers, on compte 2 enquêtés de DA, une enquêtée du SCoT de Lille Métropole, un enquêté de la DRAAF et un de l'EPF.
20. www.douaisis-agglo.com
21. <https://www.douaisis-agglo.com/agglo/lactualite/nouvelles/article/2016/octobre/10/grimonprez-et-amazon-se-developpent-dans-le-parc-dactivites-de-lauwin-planque/>
22. La gouvernance « institue les territoires comme des cadres d'action pour la construction de représentations partagées des ressources, la constitution d'une communauté d'intérêt et la légitimation d'une communauté d'action » (Lardon *et al.*, 2008, p. 19).
23. Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.

RÉSUMÉS

Dans un contexte d'attention croissante à la relocalisation alimentaire qui sollicite la fonction de production des espaces agricoles et leur multifonctionnalité projetée par les citoyens, le foncier agricole apparaît comme un sujet investi sous différents angles, notamment par les politiques publiques locales. Cet article a pour objectif de contribuer aux recherches autour de ce foncier en proposant une analyse des discours portés par les acteurs institutionnels de la Métropole Européenne de Lille et de Douaisis Agglo (département du Nord) dans la continuité de travaux portant sur les 4 paradigmes le concernant.

Le travail mené s'articule surtout autour d'un objectif méthodologique : proposer une grille d'analyse des discours en géographie et aménagement du territoire et leur représentation graphique. L'article souligne à la fois l'intérêt d'une approche qualitative et l'apport de l'utilisation d'outils d'analyse et de visualisation de données qualitatives pour mieux appuyer une relative imbrication entre les 4 paradigmes, le post-matérialiste ne se démarquant pas complètement des 3 autres.

In a context of increasing attention to the demand for relocation, which calls on the production function of agricultural areas and their multifunctionality projected by citizens, farmland appears to be a subject invested from different angles, particularly by local public policies. This article aims to contribute to research on farmland by providing an analysis of the speech of institutional actors: Métropole Européenne de Lille and the conurbation of Douaisis (Nord).

The work is also structured around a methodological objective: to propose a grid for analysing discourse in geography and urban planning. The article underlines both the interest of a qualitative approach and the contribution for geography to use of tools for the analysis and visualization of qualitative data.

INDEX

Mots-clés : foncier agricole, analyse du discours, alimentation, approche lexicale, Lille, Douai (France)

Keywords : farmland, discourse analysis, food, lexical approach, Lille, Douai (France)

AUTEURS

LOUISE DE LA HAYE SAINT HILAIRE

Doctorante en géographie, INRAE, ASTER et SADAPT, louise.de-la-haye-saint-hilaire@inrae.fr

GUILLAUME SCHMITT

Maître de conférences en géographie, Université Polytechnique Hauts-de-France, UR CRISS, Valenciennes, guillaume.schmitt@uphf.fr

CHRISTINE MARGETIC

Professeure des universités en géographie, Université de Nantes, UMR ESO, christine.margetic@univ-nantes.fr